

Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide de l'Ain

Tenue le 14 mai 2024, à Bourg-en-Bresse

Siège social : 23 rue Bourgmayer – 01012 Bourg-en-Bresse Cédex

Téléphone : 04 74 45 62 37

☆☆☆☆☆

Nombre de membres présents :

Nombre de membres représentés :

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapports d'activités

Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Projet de budget 2024

Renouvellement des membres du comité directeur

Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes

Vote de l'augmentation du tarif de location de La Cadière

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

La présidente de l'ASCE 01, Magali Gracio, remercie les participants et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire 2024.

Sont précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pour participer au vote.

Elle présente la liste des candidatures reçues et remercie tout le comité directeur pour sa participation active à l'association.

Rapport moral

La présidente fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (annexe 1).

Elle remercie l'administration pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

La présidente présente les activités générales de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport des activités générales (voir annexe n° 1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités générales est *adopté*.

☆☆☆

La vice-présidente Sport, Béatrice Grandmaison, présente les activités sportives de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Sport » (voir annexe n° 1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention:

Le rapport d'activités « Sport » est *adopté*.

☆☆☆

La vice-présidente Culture excusée, c'est la présidente qui présente les activités culturelles de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Culture » (voir annexe n° 1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités « Culture » est *adopté*.

☆☆☆

La vice-présidente Entraide excusée, c'est la présidente et Daniel Clerc pour les UNACS qui présentent les activités entraide de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'activités pour le secteur « Entraide » (voir annexe n° 1) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'activités « Entraide » est *adopté*.

☆☆☆

Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Le commissaire aux comptes fait lecture de son rapport de vérification des comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 2), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 06/05/2024 en présence de Gilles Michaud, trésorier.

Le trésorier présente rapidement l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, après avoir présenté le tableau des dépenses et des recettes par grand poste (annexe 3).

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour :

Contre :

Abstention:

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆

Projet de budget 2024

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. Le trésorier se propose d'apporter toutes précisions requises (annexe 4).

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 51000 € et un total de recettes de 51000€.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention: 1

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

Les candidats (visés en annexe 5) sont appelés à se présenter.

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
COMBE Laurence	38	Pour un mandat de 3 ans
JACQUET Michel	37	Pour un mandat de 3 ans
GISO Anthony	38	Pour un mandat de 3 ans
GUIBERT Diane	38	Pour un mandat de 3 ans
SAPPEY Marie-Ange	36	Pour un mandat de 3 ans

Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes

La présidente rappelle que le nombre maximal de vérificateurs aux comptes fixés dans les statuts de l'association est de 2.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Résultat des votes :

Candidat(s)	Nb suffrages	Élu(s)
JOURNEAULT Alain	38	Pour un mandat de 1 an
MORRIER Christian	38	Pour un mandat de 1 an

☆☆☆☆☆

Vote de l'augmentation du tarif de location de La Cadière

Présentation du nouveau tarif de location de l'unité d'accueil de La Cadière pour la haute saison des mois de juillet et août soit 275 €. Le tarif est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 34

Contre : 0

Abstention: 4

L'augmentation du tarif pour les mois de juillet et août est *adopté*.

Présentation du nouveau tarif de location de l'unité d'accueil de La Cadière pour la hors saison soit 180 €. Le tarif est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour :

Contre :

Abstention:

L'augmentation du tarif pour la hors saison est *adopté*.



L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 16h15.

Signé : Magali GRACIO

Signé : Sylvie ZANTE

La Présidente

La Secrétaire générale